

Azedine Beschaouch, de l'Institut de France

en juin prochain, à Phnom Penh réunion du

Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Lao Mong Hay

les 13 du Boeung Kak - l'affaire Sonando

La justice cambodgienne au banc des accusés

- Élections législatives : le succès du PPC est certain ... mais
- Tourisme : les derniers chiffres

En attendant que la Cour Internationale de Justice se prononce

Raoul Marc Jennar

Les « environs » de Preah Vihear : jusqu'où ? (2)

Bun Narith

Directeur général de l'APSARA

Les finances du Parc archéologique

**Le réseau hydraulique d'Angkor
en cours de réhabilitation**

Dr Ly E. Hay

- *Confirel*: des produits bio pour le Cambodge
- PPM: des médicaments exportés vers l'Afrique

**Khmers de la diaspora
venez travailler au Cambodge !**

questions d'actualité

Élections législatives

Résultat certain, proportions incertaines

Personne ne doute de la victoire du PPC aux prochaines élections législatives du 28 juillet. Des plus hauts postes du gouvernement jusqu'aux communes il contrôle tout. Il contrôle aussi les médias dans leur quasi totalité et en particulier les stations de télévision, il est omni-présent, il a une forte majorité à l'Assemblée nationale ...

S'y ajoute qu'il est soutenu par un large éventail de partisans: les uns qui réussissent bien au sein du système existant, entreprises et réseaux bien établis qui ne souhaitent aucun changement; les autres qui s'en accommodent, vaste majorité de Cambodgiens assez passifs, peu politisés, qui ne croient pas qu'un changement au sommet apporterait de progrès. L'alternance démocratique n'est pas dans la culture politique des Cambodgiens. On essaie plutôt de s'arranger avec le pouvoir.

Critiquer, s'opposer, c'est risquer beaucoup. Certains estiment que l'affaire Sonando (qui est resté 8 mois en prison) a été un montage gouvernemental destiné à le rappeler, à impressionner les contestataires potentiels: « *si vous êtes trop remuant, voyez ce qui vous arrivera ...* ».

Le PPC a le pouvoir de punir et celui de récompenser: c'est une très grande force.

Et puis le PPC peut objectivement se targuer d'avoir fait progresser le Cambodge, sécurité, économie, éducation, relations extérieures, ... C'est un pays en plein développement, il a là un argument majeur en face de gens « qui n'ont rien fait ».

Bref, avec un peu plus ou un peu moins de députés, le PPC est sûr de gagner.

L'opposition existe cependant. Aux élections de 2008 le *Parti Sam Rainsy* a obtenu 26 sièges à l'Assemblée nationale, une belle progression depuis les 15 sièges des élections de 1998. Aux élections municipales de juin 2012, le nombre des conseillers municipaux de l'opposition (PSR + HRP) est passé 2 660 à 2 955 (PPC 8 292).

La récente alliance entre le PSR et le *Human Rights Party* de Kem Sokha pour former le *Cambodian National Rescue Party*, CNRP, en simplifiant le paysage politique pourrait favoriser l'opposition. Le congrès du CNRP, le 7 avril, où l'on prévoit 10 000 participants, devrait donner des indications.

Qu'il y ait des mécontents au Cambodge, c'est évident. Gens au-dessous du seuil de pauvreté, gens contraints par dizaines de milliers à émigrer pour trouver un emploi, gens expulsés sans compensations équitables, victimes d'injustices diverses, ... il y a là une forte réserve d'opposants potentiels, surtout dans les villes. Les thèmes comme la défense des droits de l'Homme sont très « porteurs ». Et l'opposition a l'approbation, le soutien d'une multitude d'ONG et d'organisations internationales.

Tout cela cependant reste peu structuré. Face au PPC, stratège très expérimenté, avec beaucoup de moyens, cette opposition est assez peu visible. Son principal leader Sam Rainsy est contraint à l'exil, privé de l'arme majeure des candidats aux plus hautes responsabilités qui est la présence, notamment à la télévision.

La présence, les discours, les tables rondes, les tête à tête la pugnacité, l'invective, l'éloquence, l'évocation des principes, les promesses, ... c'est depuis l'origine de la démocratie ce qui apporte la conviction, l'adhésion, le vote. Pour l'instant c'est un combat de boxe où il n'y a qu'un seul boxeur, comme dit Sam Rainsy. Attendons la campagne électorale.

L'opposition est jusqu'à présent très mal connue; elle ne peut pas présenter une équipe de rechange prête à prendre le relais. Son programme, augmenter très fortement le salaire de base (150 \$ par mois au lieu de 75), assurer une retraite pour tous, est évidemment séduisant mais est-il réaliste ?

L'opposition compte beaucoup sur la jeunesse et sur son aspiration supposée à changer le système. Le fait est que la société cambodgienne évolue, rajeunit, s'internationalise, qu'il existe un commencement d'opinion publique. Les réseaux sociaux y contribuent certainement. Quelle est leur influence ? Est-ce que cela se traduira par des votes lors de l'élection ? C'est une interrogation générale.

En tous cas l'opposition et nombre d'ONG dénoncent la façon dont sont établies les listes électorales. Selon le *Comfrel*, *Committee for Free and Fair Elections*, ce sont 1,25 million d'électeurs qui se trouveraient privés de leur droit de vote.

Une autre inconnue, c'est le *Funcinpec*, maintenant présidé par la princesse Arunrasmey, fille du défunt roi Norodom Sihanouk, sœur du prince Ranaridh. Le Secrétaire général reste Nhiek Bun Chhay, vice Premier ministre. Le *Funcinpec* a beaucoup décliné depuis 1998, passant de 43 députés à 2 en 2008. Rien n'est prévisible pour les élections de juillet. Si les membres du *Funcinpec* ne votaient pas pour leur parti, ils voteraient sans doute pour le PPC.

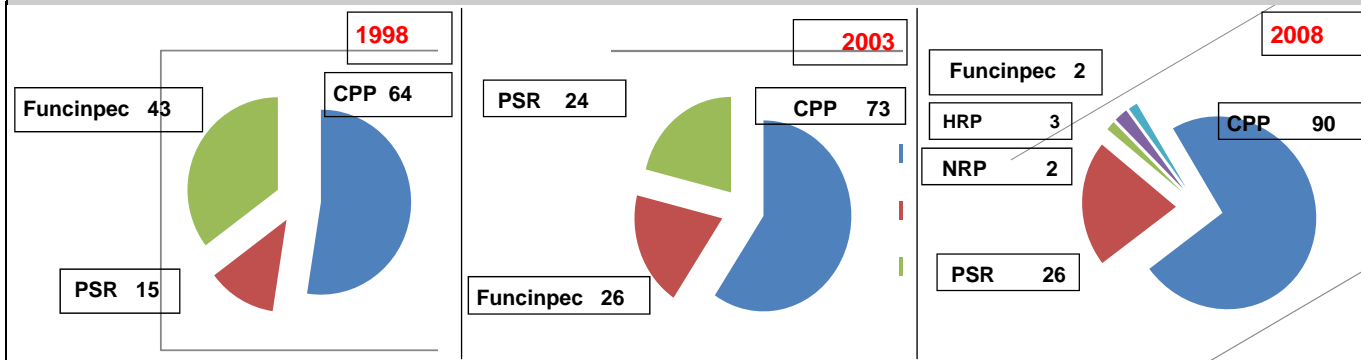
Au PPC on estime que la proportion des suffrages en faveur du PPC par rapport aux élections précédentes pourrait être de 10 % en plus ou en moins. C.N.

Procès

Le grand événement c'est le décès de Ieng Sary. Il ne reste donc plus que deux accusés incarcérés, Khieu Samphan et Nuon Chea.

L'ECCC reste très active, nous dit Dim Sovannarom. La question du financement du personnel cambodgien est en voie de règlement : ses membres signent début avril un nouveau contrat, et recevront leurs 3 mois de salaires en retard. A partir de fin avril ils seront payés normalement. (suite p. 11)

Nombre de sièges à l'Assemblée nationale (sur 123)



Deux affaires: même cours et même fin

par LAO Mong Hay



Au cours des dix derniers mois il y a eu, au Cambodge, deux affaires retentissantes qui ont beaucoup attiré l'attention du public national et international : l'affaire *Boeung Kak 13* et l'affaire Mam Sonando. Ces deux affaires ont suivi le même cours et sont arrivées à la même fin à la date de la rédaction

de cet article : (1) Il y a des soupçons de motifs politiques derrière elles ; (2) l'arrestation des suspects et la condamnation des accusés par le tribunal de première instance ont fait scandale ; (3) le public maintient leur innocence et demande leur libération ; (4) de grandes puissances interviennent pour leur libération ; (5) leurs peines d'emprisonnement sont réduites et ajustées en appel à la période de temps de leur détention provisoire ; (6) les accusés sont libérés avec leur culpabilité toutefois maintenue; et (7) la justice cambodgienne en sort avec une réputation de nouveau entachée.

L'AFFAIRE BOEUNG KAK 13

Les treize femmes, les *Boeung Kak 13*, sont parmi un groupe de villageois du lac Boeung Kak qui ont subi une expulsion forcée, toujours en vigueur, et diverses formes de harcèlement depuis que ce lac et les bandes de terre riveraines, en totalité terres du domaine public, de la Municipalité de Phnom Penh, ont été, en 2007, loués à bail pour 99 ans à une compagnie de développement qui a des connections avec la haute politique cambodgienne.

Ce lac a depuis été remblayé et beaucoup de résidents ont dû accepter, sous pression, des compensations inadéquates offertes par la compagnie. Ce groupe de villageois est récalcitrant et a refusé ces compensations. Il n'a depuis cessé de protester sous forme de manifestations publiques pacifiques contre leur expulsion et a demandé une compensation appropriée. Ce qui a créé une confrontation acharnée entre eux et les parties du contrat de louage à bail, c'est-à-dire, la compagnie et les autorités municipales. Ces villageois acharnés sont restés toujours en place, même au cours et après la démolition brutale de leur maison par ces deux parties en septembre 2011. Ces deux parties les ont alors trouvés gênants et un obstacle à la réalisation de leur projet.

Ces *Boeung Kak 13* ont été arrêtées et détenues le 22 mai quand elles ont participé à une manifestation en soutien de leurs co-villageois, contre l'ordre des autorités qui interdisait à ces derniers de reconstruire leur maison à la même place, là où elle avait été submergée et détruite par le remblayage du lac.

A la hâte, deux jours après, le 24 mai, ces *Boeung Kak 13* sont été traduites en justice. Toujours à la hâte, à la fin d'un procès très court, sans avoir même donné à leurs avocats le temps nécessaire pour préparer leur défense et présenter les témoins, le tribunal de première instance de Phnom Penh les

a condamnées à 2 ans et demi de prison chacune, certaines bénéficiant d'un sursis d'une durée différente, pour délit « d'occupation illégale » du domaine public de l'Etat - un domaine qui a été loué à bail d'une manière irrégulière (voir l'article 'Cadre juridique de l'administration des terres du domaine de l'Etat : La raison des litiges fonciers', *Cambodge Nouveau*, janvier 2013).

Les 13 du Boeung Kak L'affaire Mam Sonando

L'arrestation de ces Boeung Kak 13, leur procès rapide et, deux jours après, leur condamnation par un procès sommaire et évidemment inéquitable ont fait outrage, et cet outrage est devenu beaucoup plus vociférateur quand elles et ces co-villageois ont subi une injustice inouïe dans leur expropriation sans compensation appropriée et ont souffert des harcèlements et d'autres mesures répressives au cours de leurs protestations, et quand leur demeure a été brutalement démolie pour les expulser.

On a senti, dans ce jugement, une vengeance et de la compagnie concernée et des autorités qui ont collaboré avec elle, et aussi une répression par le biais de la justice qui est connue pour être sous l'influence et du pouvoir politique et du pouvoir de l'argent. Le public les considère comme innocentes, et leurs co-villageois et la société civile cambodgienne et internationale ont condamné le jugement du tribunal et ont, avec leurs propres moyens respectifs, protesté contre la condamnation de ces *Boeung Kak 13*. Tous demandent leur libération.

La Secrétaire d'Etat américaine, Mme Hilary Clinton, a partagé cet indignation, a pris l'affaire en main et, à peine un mois après cette condamnation, le 12 juin, est intervenue auprès du vice-premier ministre cambodgien chargé des affaires étrangères, S.E. Hor Nam Hong, quand ce dernier lui a rendu visite au Département d'Etat à Washington. Elle lui a fait part de son inquiétude concernant la condamnation des *Boeung Kak 13* et lui a demandé leur libération.

A peine deux semaine plus tard, le 27 juin, s'est tenu le procès en appel de ces *Boeung Kak 13*, alors que ce matin-là, le nouveau ambassadeur américain allait se présenter pour la première fois au vice-premier ministre cambodgien chargé des affaires étrangères Hor Nam Hong et serait intervenu auprès de ce dernier pour obtenir leur libération. Ce jour là, vers midi, la Cour d'appel du pays a annoncé son jugement : il a confirmé l'arrêt du tribunal de première instance de Phnom Penh mais a réduit leur peine à un mois et trois jours qui était la durée de temps de leur détention jusqu'à ce jour. Elle les a immédiatement libérées. Pour libérées et heureuses qu'elles soient, elles n'ont pas accepté leur condamnation et ont formé un pourvoi en cassation. Le procès en cassation n'a pas été encore entendu à la date de la rédaction.

L'AFFAIRE MAM SONANDO

M. Mam Sonando est une personnalité indépendante et un homme qui préférerait pour défendre ses idées mourir debout tout droit sur ses pieds à vivre sur ses genoux.

Il est propriétaire d'une radio de diffusion privée indépendante appelée *Sambok Khmum* ou *Ruche* (Beehive) (FM 105 Mhz) depuis 1995. Il a utilisé sa radio pour diffuser ses critiques généralement virulentes contre les politiques du gouvernement et aussi pour diffuser ses activités au profit de sa société et des victimes des violations de droits de l'homme à travers le pays. Sa radio ne peut couvrir tout le pays, mais sa zone de couverture est la plus grande parmi un nombre dérisoire de radios de diffusion indépendantes.

Cette radio est comme une tribune pour ses auditeurs à



Lao Mong Hay (suite)

travers le pays pour exprimer leurs opinions en public, et dans beaucoup de cas ces opinions ne sont pas moins critiques et moins virulentes que celles de M. Mam Sonando. Elle a aussi loué son temps d'antenne aux organisations non-gouvernementales (ONG) et aux divers partis politiques (y compris les partis d'opposition) pour diffuser leurs programmes.

M. Mam Sonando est aussi président d'une association appelée *L'Association des démocrates* qu'il a fondée en 2010 et qui a quelque 110.000 membres à travers le pays. Cette association est peut être la plus grande dans le pays.

Les élites dirigeantes du pays ont trouvé la diffusion des critiques de M. Mam Sonando et celles des auditeurs de sa radio très gênantes et très irritantes et, dernièrement, pourraient avoir senti que M. Mam



Mam Sonando

Sinando lui-même et le grand nombre de membres de son association poseraient une menace à leur pouvoir, d'autant plus que les élections législatives de 2013 approchent.

L'affaire Mam Sonando est liée à la résistance des villageois à la concession de terres du domaine public pour but économique dans la province de Kratie. Le gouvernement a considéré cette résistance comme une « sécession » et envoyait, le 15 mai 2012, des forces armées pour y mettre fin. Le mois suivant cette opération militaire, le Premier Ministre Hun Sen a mentionné en public, le 26 juin 2012, qu'il y avait une personne, sans mentionner son nom, qui avait été derrière cette sécession, une personne que des observateurs ont identifiée comme M. Mam Sonando alors encore en voyage à l'étranger. On a soupçonné que le Premier Ministre a été irrité par la diffusion sur la radio de M. Mam Sonando un jour plus tôt, le 25 juin, d'un interview de ce dernier avec le dirigeant d'une organisation appelée *Mouvement du pouvoir du peuple khmer* ou *Khmer People's Power Movement* (KPPM), un interview qui faisait état de la plainte de crime contre l'humanité initiée par le KPPM auprès de la Cour pénale internationale, le 22 juin, contre le gouvernement cambodgien, suite à ces expulsions forcées de la population, de ses demeures et de ses terres.

M. Mam Sonando avait déjà été arrêté et puis libéré, innocent, deux fois, en 2003 et en 2005. Le 15 juillet 2012 il a été arrêté de nouveau, trois jours après son retour d'un voyage à l'étranger. Il était alors accusé d'avoir commis des crimes (1) d'insurrection, (2) d'incitation à prendre des armes contre l'autorité publique, (3) d'entrave avec circonstances aggravantes à l'exercice des fonctions des fonctionnaires, et (4) d'immixtion illégale dans les fonctions publiques. Cette arrestation a retenti à travers le pays et au delà de ses frontières. Beaucoup à l'intérieur du pays et ailleurs dans le monde ont condamné son arrestation et ont protesté contre elle.

Deux mois plus tard, du 11 au 14 Septembre, le procès de l'affaire Mam Sonando a été tenu au tribunal de première instance de Phnom Penh. Treize villageois arrêtés dans la même insurrection ont aussi été jugés à son côté. A la fin de ce procès beaucoup d'observateurs-juristes ont jugé ce procès inéquitable, l'arrestation de M. Mam Sonando étant considérée comme initiée par le Premier Ministre quand il y avait fait allusion dans son discours du 26 juin; les preuves et témoignages à charge étaient insuffisants, et les droits de l'accusé n'étaient pas respectés.

Deux semaines plus tard, le 1er octobre, ce tribunal a annoncé son jugement : il a condamné M. Mam Sonando à 20 ans de prison et à une amende de 10 millions de riels (2.500 dollars US) pour ces quatre crimes et délits.

Fortes réactions nationales et internationales

Cette condamnation à une peine très lourde, comme la condamnation des *Boeung Kak 13*, a fait scandale et a attiré une condamnation à l'intérieur du Cambodge et à travers le monde. L'affaire est politique. Comme dans l'affaire *Boeung Kak 13*, la société civile cambodgienne et internationale a demandé justice pour lui et sa libération. L'opinion publique nationale et internationale s'est mobilisée pour faire pression sur le gouvernement cambodgien pour le libérer.

M. Mam Sonando a fait appel du jugement du tribunal de première instance de Phnom Penh alors que la pression n'a cessé de monter à l'encontre du gouvernement cambodgien.

Le courage de M. Mam Sonando de rentrer au pays natal en dépit d'un signal indicatif d'une arrestation imminente donné par le Premier Ministre cambodgien, et sa condamnation injuste et considérée comme politiquement motivée à une lourde peine de 20 ans alors qu'il a 71 ans, tout ça a touché la conscience de beaucoup à travers le monde et au plus haut niveau. *Amnesty International* l'a nommé

« Prisonnier de conscience ». Deux grandes puissances mondiales, les Etats Unis et la France, sont intervenues auprès du gouvernement cambodgien pour obtenir sa libération.

Le dialogue Obama—Hun Sen

Le 19 Novembre, tout de suite après son atterrissage à l'aéroport de Phnom Penh pour aller participer au sommet asiatique le lendemain, le Président Barack Obama des Etats Unis, l'homme le plus puissant du monde, a eu une rencontre avec le Premier Ministre cambodgien Hun Sen. Au cours de cette rencontre le Président américain lui a exprimé son inquiétude concernant la détérioration de la situation des droits de l'homme au Cambodge et lui a demandé la libération des « prisonniers politiques » dont l'un, M. Mam Sonando, qu'il a spécifiquement nommé. Le Premier Ministre lui a répondu qu'il n'y avait pas de prisonniers politiques au Cambodge, mais seulement des politiciens condamnés en prison.

Cette année 2013, à l'occasion des funérailles du Roi-Père Norodom Sihanouk au début du mois de février, le Premier Ministre de la France, Mr. Jean-Marc Ayrault, a soulevé le cas de M. Mam Sonando et celui de M. Sam Rainsy (dirigeant du parti d'opposition lui aussi condamné et en exil en France), tous deux citoyens français, avec le Premier Ministre Hun Sen pour obtenir leur libération, et dans le cas de M. Sam Rainsy, pour qu'il puisse participer aux élections prochaines. Au cours de ce séjour du Premier Ministre français, la France a signé un accord de prêt de 40 millions de dollars US au Cambodge pour financer un projet d'eau potable.

Une dizaine de jours plus tard, le 17 février, la date du procès en appel de M. Mam Sonando, le 5 mars, a été annoncée.

Deux jours après cette annonce, le 19 février, M. Michael Posner, Secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des droits de l'homme, de la démocratie et du travail, a rendu visite à un nombre de hautes personnalités cambodgiennes, y compris le vice-Premier Ministre Hor Nam Hong, Ministre des affaires étrangères. Le Secrétaire d'Etat adjoint américain a fait appel au gouvernement cambodgien pour qu'il libère M. Mam Sonando et permette à M. Sam Rainsy de retourner au Cambodge avant les élections de juillet prochain.

Le procès en appel de Mam Sonando s'est tenu les 5 et 6 mars à la Cour d'appel. Au cours de ce procès le procureur a laissé tomber les deux premières charges, graves, de crimes d'insurrection et d'incitation à prendre des armes contre l'autorité publique, mais a ajouté, dans sa conclusion du procès, une nouvelle charge grave de crime de défrichage et coupe illégales des forêts alors qu'il a maintenu les deux autres charges originales plus légères. L'accusé n'a eu aucune occasion de se défendre contre cette charge nouvelle. D'après les observateurs-juristes, le but de cette charge nouvelle serait de pouvoir condamner l'accusé à une lourde peine alors que le procureur avait déjà écarté les preuves d'insurrection et d'incitation, et avait laissé tomber ces deux charges.

Le 14 mars, la Cour d'appel a prononcé son arrêt. Elle a pris en compte toutes les trois charges demandées par le pro-

curer et a condamné M. Mam Sonando de crime de défrichage et coupe illégale des forêts, et de délit d'entrave avec circonstances aggravantes à l'exercice des fonctions des fonctionnaires, et d'immixtion illégale dans les fonctions publiques. Mais elle a réduit la peine de prison de 20 à 5 ans. Elle l'a libéré par la réduction et l'ajustement de cette peine de prison à la durée du temps de sa détention provisoire de 8 mois et a transformé le reste de la peine en peine d'emprisonnement avec sursis conditionnel de 3 ans. Le lendemain, le 5 mars M. Mam Sonando est sorti de la prison.

Il y a eu joie et jubilation en dehors de la Cour d'appel à l'annonce de sa libération, et ses supporters et sympathisants l'ont accueilli avec encore plus de joie et de jubilation à sa sortie de la prison en le transportant dans une chaise royale portée sur leur épaule.

Tout le monde concerné par son affaire a accueilli avec joie sa libération. Mais comme les *Boeung Kak 13*, la Cour d'appel l'a trouvé coupable, et le sursis peut être annulé à tout moment. A la date de la rédaction de cet article. M. Mam Sonando considère s'il va déposer un pourvoi en cassation.

LA JUSTICE CAMBODGIENNE TOUJOURS AU BANC DES ACCUSÉS

La Cour d'appel n'a pas réglé les deux affaires qui restent encore en suspens. Cette cour n'a pas rendu justice, les deux procès en première instance et en appel ne sont pas équitables elle n'a pas pu prouver le bien-fondé des accusations contre les accusés. Ceux-ci sont toujours coupables.

Tout au fond, sa décision de libérer les accusés a été influencée par la pression insupportable de l'opinion publique et des deux grandes puissances sur le gouvernement cambodgien, surtout après leur condamnation par le tribunal de première instance de Phnom Penh. La Cour d'appel a plutôt agi comme une soupape de sécurité qui a laissé la vapeur s'échapper pour faire baisser cette pression.

Ces deux affaires, les motifs politiques derrière elles, tout le cours qu'elles ont suivi jusqu'à la décision de la Cour d'appel et l'addition d'une charge nouvelle de la part du procureur de la Cour d'appel dans sa conclusion, sans laisser le temps approprié pour la défense de M. Mam Sonando, et la pression sur le gouvernement cambodgien et, à travers lui, sur la Cour d'appel elle-même, tout cela constitue des preuves accablantes confirmant ce qui a été observé jusqu'ici de l'état de la justice cambodgienne.

Cette justice est encore sous l'influence du pouvoir politique et du pouvoir de l'argent. Elle a été dernièrement considérée comme un instrument de répression contre les critiques du gouvernement et contre l'opposition. Dans les affaires où une partie est plus puissante ou plus riche, il est difficile pour l'autre partie d'avoir un procès équitable et obtenir justice.

A cause de ses défauts, le peuple cambodgien, au nom duquel la justice rend ses décisions (article 129 de la Constitution), ne lui a pas fait confiance. Sans cette confiance, au

Pouvoir politique et pouvoir de l'argent

nom de qui alors rend-elle ses décisions ? Sa légitimité est en jeu. Cette légitimité est d'autant plus douteuse qu'il lui manque encore le fondement légal de son existence et de son organisation car elle n'est pas encore été, depuis 20 ans déjà, dotée de la loi sur son organisation et celle sur les statuts des juges et procureurs.

Cette justice n'est pas encore souveraine ni indépendante, et n'a pas pu, de ce fait, contribuer à consolider la souveraineté et l'indépendance de l'Etat. Elle et l'Etat sont sujets à la pression des autres pays. Cette intervention de l'extérieur n'est pourtant pas illégitime et elle est même obligatoire, surtout de la part des Etats signataires des Accords de paix de Paris de 1991, en vertu de leur obligation de promouvoir et d'encourager le respect des droits de l'homme au Cambodge (article 3 (b) de l'Accord relatif à la souveraineté, de l'indépendance, ... du Cambodge).

L'état actuel de la justice cambodgienne justifie, requiert cette intervention pour s'assurer que tout procès est équitable, et tout le monde y a droit, comme dit l'article 14 (1) du Pacte international relatif aux civils et politiques auquel le Cambodge est un Etat partie : « Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal compétent, indépendant et impartial, établi par la loi, qui décidera soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle, soit des contestations sur ses droits et obligations de caractère civil. »

La justice a besoin d'une transformation radicale

Ces deux affaires sont une nouvelle sonnette d'alarme de l'état actuel de la justice cambodgienne. Cette justice a besoin d'une transformation radicale pour pouvoir devenir une justice « compétente, indépendante, et impartiale, établie par la loi », qui garantit un procès équitable à toute partie qui se présente devant elle, et qui gagne la confiance du peuple cambodgien au nom duquel elle rend ses décisions.

L'intervention auprès du gouvernement cambodgien pour cette transformation sera bénéfique pour tous, alors que l'intervention cas par cas ne l'a été jusqu'à présent que pour les accusés dont l'affaire a touché la conscience du grand public; et, dans le cas de l'intervention de la France, s'agissant de citoyens français.

Deux lois en attente depuis 20 ans

La première brique de ce projet c'est l'adoption des deux lois stipulées dans la Constitution de 1993 (article 135) et promises par le gouvernement depuis déjà une dizaine d'années, qui sont la *Loi sur les statuts des juges et procureurs* et celle sur *l'organisation de la justice*.

Ces deux lois doivent garantir et protéger l'indépendance et l'impartialité de la justice et de ses juges et procureurs, et pour ce faire, elles doivent en premier lieu punir toute forme d'influence sur la justice et prohiber l'adhésion des juges et procureurs à un parti politique.

Lao Mong Hay



Local experience Regional expertise

www.cominasiagroup.com

- Equipment supply
- Turn-key projects
- Multitechnical after sales services



En juin à Phnom Penh réunion du

Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Azedine BESCHAOUCH de l'Institut de France

A Phnom Penh, du 16 au 27 juin prochain, se tiendra la 37ème session du Comité du Patrimoine Mondial de l'UNESCO. L'ouverture aura lieu au Palais de la Paix sous la présidence du vice-Premier ministre Sok An, qui est président de la Commission nationale de l'UNESCO, et président de l'Autorité nationale APSARA qui gère le Parc archéologique.

Le président Sok An est ainsi une autorité internationale reconnue et il est en même temps lié à tous les ministères cambodgiens concernés. On peut ajouter qu'il a été pour beaucoup dans l'inscription de Preah Vihear sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Preah Vihear est maintenant un site bien connu, de plus en plus visité, et financièrement aidé par le Japon, l'Italie, ...

La séance de clôture de cette session du Comité aura lieu à Siem Reap.

Cette rencontre a lieu chaque année. C'est chaque fois un événement considérable qui met en relations des professionnels, des experts de haut niveau venant de toutes les parties du monde, archéologues, architectes, ingénieurs, experts, aménageurs de sites, fondations, gestionnaires, décideurs

politiques, ... Canadiens, Marocains, Chinois, Espagnols, Cambodgiens, Japonais, Italiens, Français, Africains du Sud, Indiens ... se rencontrent, échangent, dialoguent, sans enjeu politique, avec le seul lien de la culture et du patrimoine.

A Phnom Penh se réuniront non seulement les délégués des 21 membres du Comité mais les représentants de tous les Etats parties à la Convention du Patrimoine mondial, c'est-à-dire 190 pays, la presque totalité des pays existants. Chaque pays enverra une délégation comprenant de 1 à 30 délégués, de sorte que cette 37ème session du Comité du Patrimoine Mondial réunira entre 700 et 800 personnes.

L'organisation de la rencontre est pilotée par la présidence du Conseil des ministres et la commission nationale de l'Unesco qui est l'organe de coordination. On pratiquera principalement 3 langues, français, anglais, espagnol, mais aussi l'arabe, le russe, le chinois et bien sûr le khmer. Il y aura 14 inter-prètes.

Le Comité du patrimoine mondial a trois tâches.

Nouvelles demandes d'inscription

La liste des sites figurant au patrimoine mondial de l'Unesco en compte presque 1000 ! Cette liste présente une grande diversité, tant culturelle que naturelle. Il s'agit de monuments, de sites naturels, parcs, zones de montagnes ...

Une première tâche des sessions du Comité est d'examiner les nouvelles demandes d'inscription. Elles sont actuellement près de 50. La décision repose sur des expertises très techniques. C'est une commission interne qui décide, en fonction de dossiers analysés par des organes consultatifs composés d'experts neutres, des ONG dont l'expérience est reconnue depuis longtemps, comme l'ICOMOS, *Conseil International des Monuments et des Sites*. L'UICN pour les sites naturels.

Les experts du bureau ne sont pas nommés en fonction de leur pays mais élus de façon démocratique en fonction de leur compétence. Cette convention existe depuis 37 ans, et son succès vient de la compétence et de la neutralité des experts.

On comprend qu'il y ait des pressions d'ordre politique ou autres pour faire admettre un site sur la liste du patrimoine mondial parce que le classement peut avoir des conséquen-

Budget Unesco Cambodge

Pour le Cambodge le budget de l'Unesco s'est monté à 1,2 million de dollars en 2010, nous disait Anne Lemaistre représentante de l'Unesco au Cambodge (cn 303), ainsi répartis: 40 % pour l'éducation, 40 % pour la culture, 15 % pour la communication et la formation, et 5 % pour l'environnement.

Outre ce budget régulier, l'Unesco Cambodge reçoit des fonds « extra-budgétaires » venant de gouvernements particuliers, par exemple Italie, Japon, Etats-Unis ... Le montant, variable selon les années, a atteint 2,6 millions de dollars en 2010 c'est à dire plus du double du budget régulier. Le budget de la culture s'est trouvé ainsi multiplié par 8.

CONCENTRÉ D'it !



Applications dédiées
Développement web

KHMERDEV



Système d'intégration
Audit formation conseil

POC Building, #184, st. 217 (Monireth) 6ème étage, Phnom Penh
Tél: 012 213 360 / 011 373 345 / contact@khmerdev.com
www.khmerdev.com

ces importantes pour le tourisme, pour le prestige d'un pays.

Mais la politique ne joue pas de rôle dans les décisions de classement. On l'a vu par exemple lorsque récemment la Thaïlande a essayé de politiser la question de Preah Vihear. La tentative a échoué, le Comité du Patrimoine a bien fait la différence entre le site lui-même qui est de sa compétence et la question des frontières qui ne l'est pas.

Financer le système

Le financement: - les grands pays donnent de l'argent au fonds; - les petits pays contribuent en fonction de leurs ressources; - et il existe des contributions volontaires. Tout cela marche parce que tout le monde a confiance dans le système.

Le budget du Fond du Patrimoine a plusieurs fonctions :

- il sert à **préparer les dossiers** notamment pour les pays qui n'en ont pas les moyens. On envoie des experts, des assistants de coopération, avec un plafond de dépenses de 50 000 \$. Le principe est que seule est prise en compte la valeur culturelle du site. C'est un point fondamental pour l'équilibre des cultures dans le monde, pour leur égale dignité. Pas de politique, et pas hiérarchie : un petit temple est considéré comme l'égal des pyramides ou du Colisée.

Le tri est fait par des experts d'ONG neutres. Sur le rapport de ces experts, le Comité se réunit, interroge les experts et y a des débats. Le Comité peut demander un report à l'année suivante pour que le pays concerné apporte un complément d'informations, par exemple sur les moyens législatifs, l'organisation de la protection du site, ...

Qu'est-ce qui peut motiver un refus d'inscription ? Par exemple le site n'a pas une valeur universelle; ou bien il n'y a pas de loi, pas de programme garantissant sa protection, ...

Ces travaux sont menés sans qu'il soit question d'argent. Ensuite, on recommande les sites sélectionnés à la Fondation, et les fonds sont répartis selon un principe d'équité, et aussi selon l'urgence.

Intervient aussi la coopération bilatérale qui peut jouer selon les affinités entre pays. Par exemple s'il s'agit d'un site tunisien, la France interviendra plus volontiers qu'un autre pays.

Pratiquement, le classement d'un site sur la liste de l'Unesco équivaut à une sorte de « label », de sorte que le financement est obtenu à près de 100 %. Des pays comme l'Italie, l'Inde, la Chine, l'Australie, la France, l'Allemagne, ... accordent des fonds spéciaux.

Pour les petits projets, on trouve toujours les fonds. Pour les projets plus importants, il est toujours possible d'étaler les dépenses dans le temps.

Ainsi l'argent n'est pas le souci premier du système de classement et de protection des sites sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Quels sites sont candidats au classement ?

Lorsqu'un site nous est signalé, n'importe où dans le monde, nous envoyons un expert. Il envoie un rapport à l'ICOMOS qui fait un rapport. Ce rapport est examiné par un panel international, qui fait des objections, qui demande des compléments d'informations, et qui vote. Phase suivante : on explique à l'Unesco ce qui s'est passé, et un rapport de l'Unesco est transmis au Comité, qui en discute et qui prend une décision.

On arrive ainsi à des solutions qui sont à la fois sans complaisance et sans brutalité. Si quelque chose manque au dossier, on peut remettre la décision à un, deux ou trois ans.

Dans le cas de Preah Vihear par exemple, le principe de l'inscription du temple sur la liste était accepté, mais il manquait un plan de gestion. L'inscription a donc été remise d'une année. Le plan de gestion qui a été fourni ensuite a été jugé

excellent, de sorte que Preah Vihear a été inscrit sur la liste du Patrimoine mondial.

Le panel des experts se réunit en mai prochain, et d'ici là on ne peut rien dire sur les sites candidats au classement parce que les nommer à l'avance peut déclencher des manœuvres politiques, financières ... des intérêts importants peuvent se sentir concernés. On ne saura que fin mai quelles sont les recommandations des experts et on pourra alors citer quelques sites candidats au classement.

suivi des sites classés - la « liste infamante »

La conservation des biens inscrits, leur suivi, est la troisième tâche du Comité du Patrimoine mondial. Chaque site fait l'objet d'un rapport annuel, sur expertises, suivi de discussions : « situation satisfaisante », ou bien « manque de moyens », et l'on décide alors d'accorder des fonds, ou de faire appel à la coopération internationale.

Si la situation n'est pas satisfaisante, le pays concerné est averti qu'il doit agir. Si trois avertissements ne sont pas suivis d'effet, le site est déclaré « en péril ». Oui, cette « mise en péril » a un effet, elle est « infamante », elle montre publiquement que le pays concerné a mal géré, qu'il n'a pas tenu ses engagements. Cette inscription sur la *liste infamante* entraîne de grands débats.

Elle compte actuellement un trentaine de sites. Ce sont souvent des sites naturels sur lesquels le gouvernement a autorisé des recherches minières. On aura en mai prochain la nouvelle liste. Certains sites peuvent en sortir, de nouveaux sites y entrer ... La décision est prise sur un rapport d'expert neutre et anonyme examiné par un panel.

Oui il y a des cas d'échecs, de déceptions. Un exemple: il y avait à Dresde un quartier médiéval encore préservé, classé. Il a été détruit pour la construction d'un pont, et cela malgré le classement, malgré l'opinion du Land, malgré l'opinion des responsables gouvernementaux, et bien qu'un tunnel aurait été moins cher. La municipalité qui avait la décision finale a tranché en faveur du pont, peut-être pour des raisons de magouilles ?

Un autre exemple : à Londres on a construit des tours dans le quartier de Westminster, là encore sur la décision de la ville et contre l'avis du gouvernement.

Ainsi l'action du Comité de l'Unesco, à la fois positive et négative, repose sur la coopération et le partenariat à l'échelle mondiale. Il veille à maintenir l'équilibre entre les régions et les cultures. Sa raison d'être est d'ordre moral, Le Comité a une responsabilité non seulement vis-à-vis de tel ou tel monument, ou site, mais vis-à-vis de la communauté internationale toute entière.

Et à Phnom Penh ?

Et à Phnom Penh ? On se bagarre pour que la place de la Poste soit libérée des voitures. On va y arriver. Pour l'hôtel Renakse on s'est battu jusqu'au Palais royal pour qu'il ne soit pas démolit. Cette affaire reste non réglée, les travaux sont arrêtés. On reste vigilant. Attention : c'est l'argent qui décide de tout !

Pour Chruy Changwar, ce grand bâtiment c'est une catastrophe. On aurait pu construire à cette pointe de la presqu'île de petits hôtels, avec des jardins, de petits bâtiments ... Est-ce qu'il penche comme on le dit ? Oui ! Et à cause des dragages deux maisons anciennes se sont effondrées au bout du pont japonais.

A Siem Reap, il y avait un projet de démolition de l'hôtel de la Paix. Nous sommes intervenus, le vice-Premier ministre et président de l'Apsara Sok An nous a soutenu, il a dit non. ■



BUN NARITH

directeur général de l'APSARA

la gestion du parc archéologique la réhabilitation du réseau hydraulique

Une question souvent posée : comment sont gérées les ressources nées de la visite du Parc archéologique, c'est-à-dire de la billetterie ?

Il existe une règle générale : toutes les recettes des établissements publics sont versées au budget national. C'est le ministère des Finances qui répartit ces recettes entre les divers ministères et communautés, selon les orientations données par le gouvernement royal.

L'Apsara est un établissement public à caractère administratif, sous deux tutelles : celle, financière, du ministère de l'Economie et des finances, et celle, technique, de la présidence du Conseil des ministres. Dans la pratique, pour notre fonctionnement, nous devons, comme plusieurs autres établissements, soumettre un budget annuel à la présidence du Conseil des Ministres et le budget est réparti selon ses recommandations entre ces diverses institutions.

Ce que nous recevons est très loin des recettes générées par la billetterie !

Cette billetterie, c'est nous Apsara qui la contrôlons, et non la société concessionnaire. Nous contrôlons en amont le nombre des billets, leurs numéros, combien de chaque catégorie (billets d'une journée, de 3 journées, de 7 journées). Il existe un comité interministériel qui contrôle l'impression (notre imprimeur est JSRC). Et nous remettons les billets à la société concessionnaire (*Sokha Hotels*). Chaque mois, il y a un rapport sur le nombre des billets vendus. Nous sommes prêts à un audit, qu'il soit national ou fait par le ministère de l'Economie et des Finances.

Il ne faut donc pas croire les rumeurs folles concernant des recettes imaginaires: la réalité est qu'il n'y a pas de fraude, la billetterie et les recettes sont contrôlées.

Les recettes venant de la billetterie sont souvent surestimées parce que l'on oublie que ceux qui ne paient rien sont très nombreux :

- d'abord les Khmers, qui sont en gros aussi nombreux que les étrangers;
- les invités du gouvernement;
- les participants à des séminaires organisés par les ministères. Il y a eu récemment un rassemblement de 30 à 40 000 thaïlandais « chemises rouges » que le gouvernement a autorisé à visiter le parc archéologique pendant deux jours;
- il y a eu le demi-marathon, et 4 à 6 000 personnes ont pu entrer gratuitement dans le parc;
- il y a aussi les chercheurs, les conservateurs, les gens qui travaillent sur les chantiers;
- les hôteliers, les tour opérateurs, les guides, les restaurateurs;
- les gens qui ont la double nationalité;
- les enfants de moins de 12 ans;
- les gens qui traversent le parc pour rejoindre vers le nord la route vers Banteay Srei et Anlong Veng; ...

En 2012 il y a eu 2 millions de visiteurs étrangers à Siem Reap, et sur ce nombre 1,8 million de visiteurs payants.

On peut faire plusieurs observations :

- C'est la formule d'une journée, à 20 \$, qui a le plus de succès: 59,2 % visiteurs payants en 2012. 39,8 % ont choisi la formule trois journées pour 40 \$; et 1 % la formule 7 journées à 60\$.

Le total des recettes brutes de la billetterie pour 2012 a dépassé 51 millions de dollars.

- les Cambodgiens viennent visiter le parc surtout à l'occasion des fêtes nationales, religieuses ...

- les occidentaux viennent surtout pendant les mois de novembre à février, la « haute saison ». Maintenant beaucoup d'Asiatiques, Vietnamiens, Coréens, Chinois, ... viennent des pays voisins pendant la saison des pluies, de sorte qu'il y a moins d'écart entre la haute et la basse saison.

En fait l'Apsara en plus d'une allocation de l'Etat, qui serait très insuffisante pour remplir sa mission qui concerne aussi la ville de Siem Reap, reçoit aussi des moyens importants du *Fonds pour la restauration et le développement d'Angkor*: réhabilitation des routes, système d'éclairage depuis 2002, libération des terrains utilisés par des squatters, divers grands travaux. Notamment l'Apsara a payé les terrains qui ont servi à la station de traitement des eaux usées.

En 2012 l'Apsara a dépensé plus de 2 millions de dollars pour la restauration du système hydraulique concernant le parc archéologique et la ville de Siem Reap. Résultat : c'est la première fois qu'Angkor et Siem Reap ne sont pas inondés à la saison des pluies.

La réhabilitation du réseau hydraulique

On s'est préoccupé depuis plusieurs années de réhabiliter le réseau hydraulique qui a existé à l'époque angkorienne. On a commencé par la remise en eau du baray nord, construit par Jayavarman VII, opération qui a été expliquée par le Dr Hang Peou, hydraulicien, dans *cn 299*.

Première phase: on a rétabli en partie l'approvisionnement en eau du baray en retrouvant et en réparant le mur en terre qui à l'origine retenait les eaux de ruissellement au nord du baray, et les conduisait par un canal jusqu'au baray nord (*carte dans cn 299*).

Ce système a été réhabilité, les gens qui y faisaient pousser du riz ont été correctement compensés. L'entrée de ce canal dans le baray, spean Thom, autrefois en latérite a été réhabilitée. Le baray nord se remplit maintenant en quelques jours. Il y a de l'eau dans le baray nord, même pendant la saison sèche, et on peut s'y promener en barque. C'est une communauté locale qui assure la gestion.

Ce spean Thom est un pont-barrage. A partir de là, l'eau peut prendre trois directions :

- vers l'ouest vers le baray nord; de là, par un canal que l'on a retrouvé, aux douves d'Angkor Thom –qui n'avaient pas été remplies dans tout leur pourtour depuis 500 ans ! -, et aux douves d'Angkor Vat (*carte*).

A partir de la douve ouest d'Angkor Thom le canal se prolonge vers l'ouest jusqu'au baray occidental, qui peut être maintenant rempli en trois semaines alors qu'il fallait auparavant plusieurs mois.

A l'entrée du baray occidental l'apsara vient de réhabiliter un bassin de rétention destiné à retenir les sédiments pour que l'eau entrant dans le baray soit pure.

Il existe une autre alimentation du baray occidental : à hauteur d'Angkor Vat à partir du « barrage des Français » (est d'Angkor Thom) un canal rejoint la douve d'Angkor Thom et va directement vers le baray occidental. Un petit canal creusé dans la douve d'Angkor Thom va directement dans le baray occidental.

- vers le Sud : le centre ville.

- vers l'Est, à partir du barrage réhabilité, l'eau peut aller jusqu'au Tonle Sap en passant au pied du Phnom Bok.

Il y a encore une grande partie de l'eau de ruissellement et des deux rivières de Siem Reap et de Roluos qui va vers le Tonle Sap sans être utilisée.

Prochaine étape : le baray oriental ?

Le CIC pour Angkor pense maintenant à la remise en eau éventuelle du baray oriental. Déjà on a donné la recommandation d'arrêter toute nouvelle construction sur la surface du baray oriental.

maitriser l'eau, pourquoi ?

Toutes ces recherches et ces travaux de réhabilitation du réseau hydraulique – au total il faut réhabiliter plus de 20 km de canaux - en plus de leur effet visuel ont des fonctions très importantes:

- approvisionner en eau et irrigation une ville qui fut énorme,
- éviter les inondations dans le parc et dans la ville de Siem Reap,
- et conserver le niveau de l'eau souterraine, ce qui est rassurant tant pour la ville de Siem Reap que pour la stabilité des monuments.

Il ne faut pas oublier que tous ces canaux, ces douves avaient aussi pour fonction de stabiliser le sol en le gardant toujours humide (*Hang Peou, cn 299*).

Les travaux et projets concernant le Parc archéologique comprennent bien d'autres chapitres:

- les travaux sur le **baray occidental**

Actuellement on travaille à la réhabilitation du **Mebon occidental**, un îlot situé au milieu du baray. C'est un projet franco-cambodgien sous la direction de Pascal Royère (qui a

réhabilité le Baphuon (*cn 130, 238, 299*) et du Dr Hang Peou. Pour pouvoir travailler au Mebon occidental même quand il y a de l'eau dans le baray, il a fallu construire en quelques mois une digue tout autour.

Le chantier est une curiosité que les visiteurs peuvent aller voir en barque. La réhabilitation demandera 4 ans. Le *Fonds de développement d'Angkor* y participe.

Les travaux sur les digues de plus de 20 km du baray occidental pourraient durer 10 ou 20 ans ! Et il faut les entretenir.

L'écoulement des eaux vers le sud à partir de ce baray doit être améliorée par la réparation de la vanne pour éviter des inondations dans les alentours. Cette sortie d'eau servait sans doute à l'irrigation de cultures situées en aval.

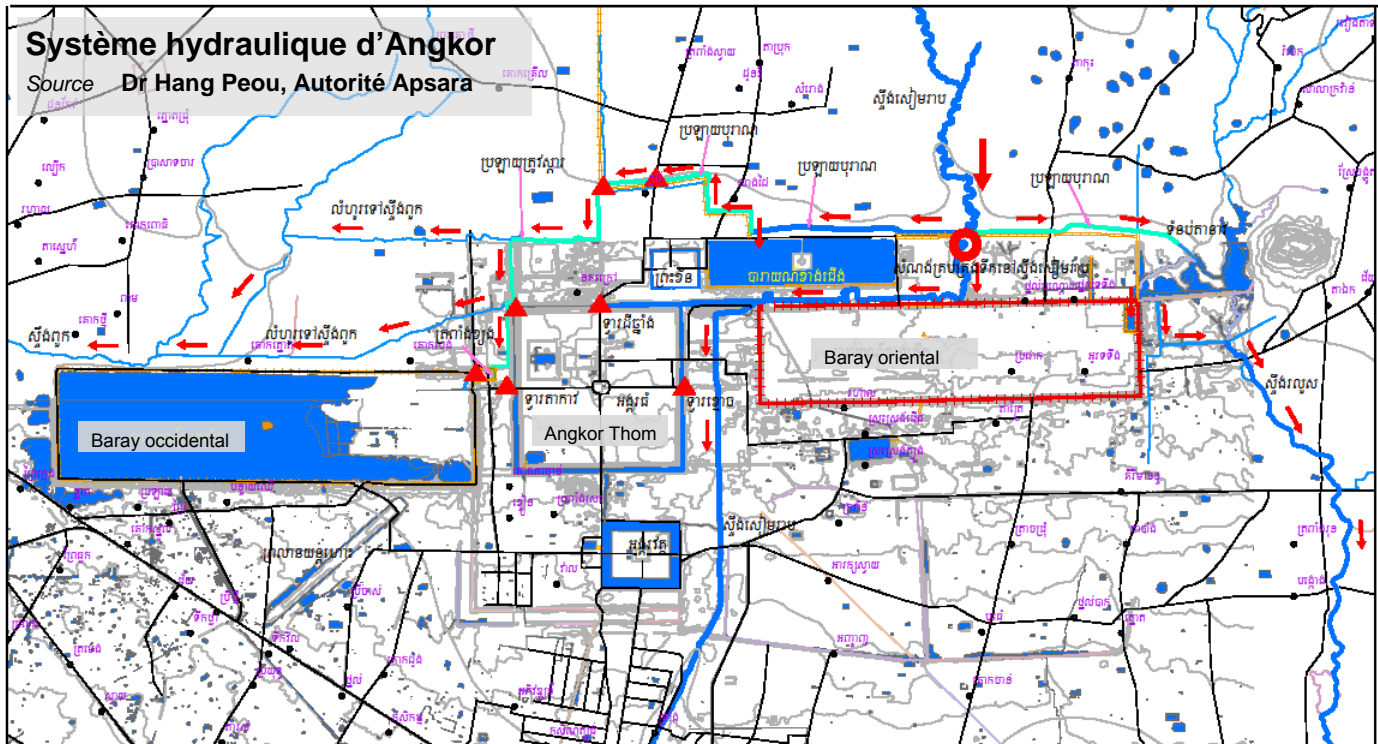
- les **douves d'Angkor**
- les **peintures murales du Vat Bakong**, dont la réhabilitation est financée par une entreprise suisse.

les routes devront être modifiées, c'est un projet ambitieux pour le long terme. Par exemple :

- dans certains cas la route coupe un canal; il faudra modifier le tracé de la route, ou construire des dalots.
- il ne faut pas que la route coupe l'ensemble de Prey Rup comme c'est le cas actuellement.
- il faut rétablir l'entrée vers l'Est de Banteay Samre ...

Jusqu'à présent on a dépensé plus de deux millions de dollars; en 2013 on en dépensera plus d'un million.

S'agissant des réalisations de caractère culturel il faut rappeler le **Musée Preah Sihanouk** financé par la société japonaise *Aeon*, qui a aussi planté un grand nombre d'arbres; le **Musée des textiles traditionnels** financé par l'Inde. Il faut rappeler l'assistance française : celle des Amis d'Angkor ... et le Chantier-école du patrimoine financé par la France, avec des étudiants venus du Laos, du Cambodge, du Vietnam.



- សំគាល់: សំណង់គ្រប់គ្រងទឹកនៅស្ទឹងសៀមរាប
- សំណង់ត្រូវសាងសង់
- ប្រឡាយជានៃទឹក
- សំបូរទឹក
- ផ្លូវទឹក

Cercle rouge: le pont-barrage Spean Thom qui distribue l'eau vers le sud, l'ouest et l'est





Raoul Marc Jennar

Les « environs » du temple de Preah Vihear

Jusqu'où ? (II)

Du 15 au 19 avril, la Cour Internationale de Justice (CIJ), à La Haye, va entendre les arguments du Cambodge et de la Thaïlande à propos de la requête introduite par Phnom Penh en vue d'obtenir une interprétation de l'Arrêt de 1962 qui attribue au Cambodge la souveraineté du temple et de « ses environs en territoire cambodgien. »

Jusqu'où s'étendent ces « environs » ? Telle est la question posée par le Cambodge qui s'appuie sur les motifs de l'Arrêt de 1962 pour considérer que la carte sur laquelle la CIJ s'est appuyée pour décider de la souveraineté du temple est la seule base possible pour en décider. Une carte qui fut acceptée par la Thaïlande de manière continue pendant des décennies. Une carte seulement remise en cause lorsque les éléments les plus nationalistes de Thaïlande sont arrivés au pouvoir suite au coup d'Etat militaire de 2006. Une remise en cause qui s'est traduite par des actes de guerre qui ont justifié la démarche cambodgienne auprès de la CIJ.

Avant de procéder à la procédure orale qui aura lieu dans deux semaines, les deux pays ont échangé leurs arguments par le biais d'une procédure écrite qui s'est déroulée tout au long des deux années écoulées. Les arguments avancés par la Thaïlande montrent à quel point ce pays n'a jamais vraiment accepté l'arrêt de 1962.

Tout au long de près de 1.700 pages d'arguments et de documents, la Thaïlande a tenté en fait de rouvrir le dossier de 1959-1962, comme si un Arrêt de la CIJ n'avait pas l'autorité de la chose décidée et ne pouvait être remis en question.

Les documents thaïlandais, sur un ton où l'arrogance et le sarcasme dominant, réfutent le principe même de la demande en interprétation. Alors que les deux pays ne sont manifestement pas d'accord depuis 1962 sur le sens à donner aux termes de l'arrêt relatifs aux « environs » du temple, pour Bangkok, il n'y aurait pas de différend entre les deux pays et donc pas de problème d'interprétation.

Tout au long de centaines de page, la Thaïlande revient sans cesse sur l'affirmation selon laquelle il n'y aurait aucun lien entre les motifs de l'Arrêt et la décision elle-même. Or, on l'a vu dans notre article du mois passé, les motifs sont indispensables pour justifier la décision. Et dans ce cas très précis, les motifs ont la même force juridique que la décision. Ce qu'un des défenseurs de la Thaïlande professe d'ailleurs dans ses cours universitaires, belle illustration de la faiblesse et de l'incohérence de l'argumentation thaïlandaise.

La décision de 1962, telle qu'elle a été motivée, signifie que la carte que la Cour a estimée indispensable pour se prononcer sur la souveraineté du Cambodge sur le temple a la même force obligatoire pour l'interprétation des « environs » du temple.

L'argumentation thaïlandaise fait fi de faits historiques incontestables : les traités successifs passés entre ce pays et la France, puissance protectrice du Cambodge où la ligne frontalière arrêtée à partir de 1908 est sans cesse confirmée. Elle manipule les termes utilisés dans les documents échangés avec le Cambodge, en particulier le *Memorandum of Understanding* (MOU) signé le 14 juin 2000. Elle affirme que ce document prépare une nouvelle délimitation de la frontière alors que le mot n'existe pas dans le document et qu'on y parle de démarcation, ce qui signifie placer des marques nouvelles (des bornes) sur une frontière déjà délimitée pas des traités antérieurs. Des traités auxquels le MOU fait d'ailleurs explicitement référence en son article premier, de même qu'il fait explicitement référence aux « cartes qui sont le résultat des travaux de la Commission de Délimitation de la Frontière entre l'Indochine et le Siam créée par la Convention de 1904 et le Traité de 1907 ».

Autres faits historiques passés sous silence : la rupture des relations diplomatiques tout au long des années soixante et la situation qui a prévalu sur la frontière entre 1970 et 1998. La Thaïlande met en avant l'absence de protestations cambodgiennes sur la manière dont elle-même a interprété le terme « environnement » pour affirmer que

le Cambodge partage la même interprétation et n'est donc pas fondé à introduire sa requête puisqu'il n'y aurait pas de différend.

Or, des documents fournissent la preuve que le Prince Norodom Sihanouk, Chef de l'Etat pendant les années soixante, n'a pas cessé de protester contre le refus des forces thaïlandaises de se retirer jusqu'à la frontière internationale recon nue depuis 1908 et que cela justifiait à ses yeux le refus de rétablir des relations diplomatiques avec Bangkok.

Or, chacun sait qu'à partir de 1970, le Cambodge est dans un état de guerre civile dont les effets se sont faits sentir jusqu'à la disparition, en 1998, du mouvement des Khmers rouges, très présent dans la zone en question. Et le MOU signé deux ans plus tard ne donnait aucun motif au Cambodge de se plaindre puisque, comme on vient de le voir, il annonçait un nouvel abornement de la frontière sur la base des cartes mises en application à partir de 1908.

On le constate, la mauvaise foi thaïlandaise est totale et on pourrait multiplier l'énoncé des arguments qui alimentent les centaines de pages présentées à la CIJ. Ils sont tous de la même veine. La partie cambodgienne s'est employée à les réfuter les uns après les autres tout au long de cette procédure écrite. Elle a fourni à la Cour des documents qui confirment, sans contestation possible, le fait que, dès 1962, la Thaïlande ne partageait pas l'interprétation du Cambodge sur l'application de l'Arrêt de la CIJ. Et donc que sa demande en

Le dossier cambodgien
est solide
La mauvaise foi thaïlandaise
est totale

interprétation est tout à fait fondée.

Le dossier cambodgien est solide. L'argumentation de Phnom Penh s'appuie sur des faits et non sur des manipulations du passé et des interprétations spéculatives. Elle s'inscrit scrupuleusement dans le respect du droit international. Ce qui permet d'aborder avec confiance la procédure orale qui débutera dans deux semaines. Ensuite, il faudra attendre que la Cour se prononce. Sa décision est attendue pour le dernier trimestre de l'année.

Raoul Marc JENNAR



TOURISME bon début d'année

Bon début d'année: les arrivées de touristes ont été de 404 106 en janvier, soit 15,4 % de plus qu'en janvier 2012.

Pays et régions d'origine

Important changement dans la répartition par pays d'origine : ce sont les **Coréens** qui ont été les plus nombreux, 70 770, une progression de 26,7 %. Ils dépassent ainsi le nombre des arrivées de **Vietnamiens**, 54 674, en diminution pour la première fois depuis des années, de 7,2 %. Suivent, parmi les dix principaux pays d'origine, les **Chinois** comme précédemment (39 961, + 13 %), les **Laotiens**, 28 808, en très forte progression de 93,6 %, les **Américains** (21 040, + 4 %), les **Japonais** (18 984, + 4,7 %), les **Russes** (18 865, forte progression de 22 %), les **Thaïlandais** (18 693, + 36,5 %), les **Australiens** (16 122, + 46,8%), les **Français** (14 071, + 3,8 %).

Par grandes régions : 71 % des touristes viennent d'Asie-Pacifique, 31,2 % des pays de l'Asean et 34,4 % de l'Asie du Nord-Est : Chine, Corée, Japon, Corée, Taïwan ... ; 21 % viennent d'Europe; 7,6 % viennent d'Amérique (Etats-Unis, Canada)

Augmentations les plus rapides d'une année à l'autre : Asie du Nord-Est + 19,9 %; Asean : + 16,2 %; Europe : + 13,1 %.

Moyens de transport

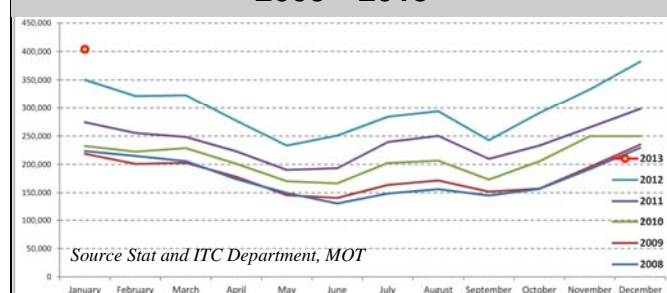
53 % des touristes sont arrivés par avion, soit + 16 % (Phnom Penh International Airport 18 %, Siem Reap 35 %); 44,4 % sont arrivés par la route

Business

En janvier, 14 966 sont venus pour les affaires, 3 034 pour d'autres raisons (diplomates, missions, ...)

Les businessmen les plus nombreux ont été de loin les Chinois : 3 840; ensuite les Coréens 1395, les Taïwanais 938; les Japonais 956, les Thaïlandais 938, les Français 678, Philippins 663, les Australiens 579, les Vietnamiens 573, les Britanniques 504, les Malaisiens 492,

Arrivées de touristes, par mois, 2008—2013



PROCES... (Suite)

Selon l'annonce faite le 29 mars par la chambre de première instance, nous dit Dim Sovannarom :

- Nuon Chea a été reconnu en état de santé suffisant pour pouvoir participer au procès;

- on conserve pour le traitement du cas 02 (Nuon Chea, 86 ans et Khieu Samphan 81 ans) la formule des procès séparés, mini-procès qui traitent l'une après l'autre les phases des événements, en commençant par l'évacuation de Phnom Penh;

- et on décide d'y joindre le cas du centre de tortures de Tuol Po Chrey (deux autres centres sont exclus).

D'autre part est rendu public le programme des semaines qui viennent. La cour entendra du 9 au 11 avril le témoignage de François Ponchaud (« *Cambodge année zéro* »); du 6 au 9 mai celui de Philip Short (« *Pol Pot the history of a nightmare* »).

Il y aura interruption des travaux du 15 au 19 avril pour le Nouvel An Khmer. C.n.

leng Sary

leng Sary (Kim Trang) né en 1924, avait été à Paris étudiant boursier en sciences politiques, membre du PCF, co-fondateur du Cercle marxiste. Beau-frère de Pol Pot. Rentré au Cambodge en 1957, il devient professeur d'histoire au lycée Sisowath. Rejoint le maquis en 1963 (« *Khmers rouges, du quartier latin à la forêt* », *cn* 260). A Pékin entre dans le GRUNK, gouvernement bi-partite sihanoukistes / khmers rouges en juillet 1971. Devenu vice-premier ministre, n° 3 du régime, et ministre des Affaires étrangères du Kampuchea démocratique, il était à ce titre particulièrement chargé des relations avec la Chine. Très proche conseiller de Pol Pot. « *Le ministère des Affaires étrangères de leng Sary servait d'antichambre à S 21 où les cadres de province étaient amenés sous le prétexte d'une formation d'ambassadeurs avant d'être mis à mort* » (Philip Short). Responsable du camp d'internement de Boeung Trabek.

Après l'invasion vietnamienne, fortement établi près de la frontière thaïlandaise. Le 15 août 1996 à Phnom Malai, leng Sary, Y Chhien, Sok Pheap font défection et se rendent au gouvernement avec environ 4000 hommes, un coup d'importance majeure porté aux khmers rouges (*cn* 57).

Condamné à mort par contumace lors du procès de 1979 (*cn* 127); gracié par le roi en 1996. Arrêté en novembre 2007. La question a été discutée : peut-il être rejugé ? (Dith Munt, président de la Cour Suprême, *cn* 148). Décédé le 15 mars.

Signalons l'excellent ouvrage qui vient de paraître de Marcel Lemonde, ancien co-juge d'instruction, qui a donné plusieurs interviews à *Cambodge Nouveau*. Nous y reviendrons.

Et un DVD de Bernard Mangiante « *Le Khmer rouge et le non-violent* », dialogues entre Douch, ancien chef de S21, et son avocat François Roux,

INVESTCO, PPM et Confirel ; un chef d'entreprise inventif

entretien avec **Dr Ly E. Hay, président**

Produits bio au Cambodge - médicaments vers l'Afrique

J'ai perdu toute ma famille pendant la période khmère rouge et je suis parti en France.

J'ai acquis ma formation à Paris, je suis docteur en Pharmacie, interne, et j'ai suivi ensuite

un cursus hospitalier avant d'acquérir une pharmacie d'officine en 1983.

Spécialiste des plantes, j'ai créé des médicaments, des compléments alimentaires qui viennent soit des plantes, en suivant des techniques ancestrales, soit des molécules chimiques. J'ai créé la nutrithérapie avec de la poudre de fruit associée à des plantes médicinales, pissenlit, orthociphon, fucus etc ... diurétique et draineur qui a connu beaucoup de succès. J'ai lancé le concept de « tabastop », une pastille homéopathique qui crée le dégoût de la cigarette ...

Je suis revenu au Cambodge en 1992, juste après les Accords de Paris. Tous les spécialistes des plantes, tous les phytothérapeutes avaient disparu, comme 90 % des intellectuels. Mon but était de participer à la reconstruction du pays avec ma spécialité et d'utiliser le savoir que l'on a en Europe et de le développer localement. De fabriquer ici au Cambodge pour répondre à la demande locale et d'assurer notre auto-suffisance en matière de médicaments, et de commercialiser aussi d'ailleurs.

J'ai donc créé ma société à Paris, *PPM International*, qui emploie une dizaine de personnes et ici une usine avec environ 300 employés pour la société PPM, *Pharma Product manufacturing*, et plus de 50 pour la société *Confirel*.

Nous avons commencé de zéro, dans une villa louée, nous étions une vingtaine, et quelques machines. Je suis assez polyvalent: finances, technique, commercialisation, recruter des gens, faire des stages ... maintenant nous sommes plus de 400.

Pour PPM et Confirel, c'est moi qui ai financé la recherche, et le développement. Au démarrage PPM est parrainé par l'AFD, qui nous a mis en contact avec l'Union Européenne. C'est aussi le premier projet de l'Union Européenne d'aide au secteur privé qui le considère comme un projet modèle

ce qui m'encourage à lancer d'autres projets.

Nous exportons maintenant vers plusieurs pays d'Afrique, via la France, et vers le Vietnam.

Contribuer à reconstruire la société khmère

C'est mon expérience française, parisienne, qui m'a permis de me lancer dans l'aventure au Cambodge. Je suis directement concerné par le désastre des Khmers rouges, plus de 2 millions de morts. Je voulais comprendre pourquoi une telle machine une telle doctrine peut tuer autant d'innocents. Je pense qu'il n'y a pas quelques coupables mais qu'il faut rechercher les vraies causes et ne pas dire que c'est le karma. Je pense qu'il s'agit d'un problème de société, que nous sommes tous responsables, que nous avons manqué de solidarité, cela aggravé par l'ignorance, par la différence entre les villes et les campagnes, entre les riches et les pauvres ...

Promouvoir le palmier à sucre

Il faut donc recréer une identité, un symbole de l'union et de solidarité, et j'ai pensé que ce dénominateur commun pouvait être le *thnot*, le palmier à sucre, l'arbre du pauvre, le symbole du pays. Le roi demandait que l'on plante des palmiers à sucre. L'arbre des pauvres à l'époque coloniale, les grimpeurs n'étaient pas recensés et ils étaient exonérés d'impôts.

Une remarque : à chaque rébellion, chaque fois qu'il y a des troubles, les grimpeurs de palmiers à sucre sont les premières victimes car ils vivent au jour le jour, mais aussi les premiers rebelles.

Le palmier à sucre a été jadis introduit au Cambodge avec l'occupation indienne et il a joué un rôle dans la vie sociale et économique grâce au sucre de palme : le sucre sert à l'alimentation quotidienne, il est utilisé en médecine, on utilise le



Photo Alice Aubert

bois, la racine a des vertus antiparasitaires, on fait des tisanes avec les fleurs séchées, on fait du sirop de sucre, des granules, du vin de palme, ...

Je vois personnellement dans le palmier à sucre un élément de réflexion philosophique, un symbole de l'identité culturelle du Cambodge. Nous sommes inondés de produits d'importation. Le palmier à sucre et ses produits dérivés contribuent à créer notre identité, à maîtriser notre propre destin.

Et en même temps: ces produits issus du palmier à sucre créent un lien entre les campagnes et la ville.

En pratique on trouve de moins en moins de grimpeurs. C'est un métier très pénible, j'ai personnellement essayé, et un grimpeur professionnel doit faire le trajet 4 fois par jour, 2 aller-retour pour chaque arbre, et il a souvent 20 arbres, ce qui fait 2 km par jour, avec les charges ! Et puis c'est très dangereux. A cela s'ajoute que c'est mal payé parce que la demande est faible.

Je défends le sucre de palme, il a un indice glycémique moyen autour de 60-70, plus bas, donc meilleur que la betterave, il est très riche en minéraux, en vitamines, en polyphénols actifs contre le vieillissement ...

Le sucre de palme Confirel a obtenu la palme d'or à Natexpo Paris comme un produit de santé naturel.

Ce qui manque c'est une bonne diffusion de toutes ces qualités, il faut promouvoir son image (alors qu'on le confond avec le palmier à huile !) en montrant qu'il est excellent pour la santé et que sa consommation contribue à la vie des paysans, à maintenir la vie rurale, qu'il crée des emplois, qu'il est ainsi une sorte d' « usine verte » ... Avec tous ces arguments on peut développer le marché, il faudrait pour cela un mécénat ... Nestlé ?

Ces produits du palmier à sucre pour moi c'est une passion. Ma société exporte du sucre brut, 30 à 40 tonnes par an vers la France, la Corée, le Japon, Taïwan ... Nous le vendons en granulés, en boîtes faites de feuilles de palme. On peut créer beaucoup d'arômes. Nous fabriquons du vinaigre de palme, du vin de palme, du candy, ... En fait la progression est trop lente et pour le moment je perds de l'argent. C'est une course contre la montre,

Les meilleures ventes de *Confirel* : la sauce *Kirum* poivre vert de Kampot au vinaigre de palme. Et nous avons de nouveaux produits : *chocopalm*, *candypalm*, qui ressemblent à des caramels, et du champagne, des produits qui se trouvent déjà dans le commerce !



Exportations de produits pharmaceutiques 3 containers par mois vers l'Afrique

PPM, *Pharma products Manufacturing* : nous fabriquons des produits pharmaceutiques à partir de composants importés.

Alors que les produits de *Confirel* sont à 100 % cambodgiens, pour ceux de PPM tout vient de l'extérieur, intrants, machines, technologie, matières premières; notre rôle est de transformer et produire. Ce sont des médicaments d'usage courant, anti-douleurs, anti-biotiques, vitamines, médicaments contre la toux, la fièvre, les rhumes, la grippe ... Notre premier produit est le *Kinal*, un anti-douleurs, différent du paracétamol, que nous vendons localement en Afrique. Le *Kem*, un complément alimentaire, est aussi en cours de lancement.

Au total, nous exportons 2 à 3 containers par mois, parfois plus; en gros un container par semaine. Du Cambodge vers l'Afrique c'est un commencement d'exportation sud-sud !

Oui il y a beaucoup de produits pharmaceutiques illicites sur le marché cambodgien, dit M. Ly Hay. Il faut distinguer : - les copies, il en existe au moins 1000; - les contrefaçons, qui sont des produits dangereux, faux-doliprane, anti-paludéens, anti-biotiques qui peuvent faire courir un risque mortel; - les produits frauduleux divers, qui n'ont pas la qualité, qui sont des imitations, plus ou moins dangereux ... Il faudrait un système de contrôle pour chaque étape de la fabrication, mais au Cambodge il n'y a pratiquement pas de contrôle.

CHEMINS DE FER

premiers convois sur la ligne sud

La ligne sud Phnom Penh—Sihanoukville n'est pas complètement terminée, TSO y travaille encore, mais elle est utilisable et utilisée nous dit Steve Windell, *operation manager* de *Toll Royal Railways*.

Ce matin même à 7 heures un train est arrivé de Touk Meas chargé de ciment, et un autre part aujourd'hui à 5 heures vers Sihanoukville avec du manioc et des emballages vides. Mais il n'y a pas encore de liaisons régulières, cela dépend du fret, de la demande de transport. On peut dire qu'en gros il y a 2 ou 3 trains par semaine.

Le nombre de wagons dépend de l'importance du fret. Il faut au moins 30 wagons, sinon cela ne vaut pas le trajet. 50 wagons, c'est très bien ! Pratiquement, les wagons sont très divers, certains peuvent être chargés à 50 tonnes, d'autres à 40, ou seulement à 28 tonnes. On est loin des 80 tonnes de nos wagons en Afrique du Sud, et très loin de nos convois qui ont 1 km et jusqu'à 3 km de long, comme c'est courant aussi en Australie.

Pour l'instant, le matériel existant suffit, locomotives (nous en avons une à vapeur, les autres diesel) et wagons. Quand il y aura plus de trafic, il faudra évidemment acheter du nouveau matériel.

Un grand progrès viendra de l'aménagement du port de Sihanoukville : il faut que la voie ferrée longe le quai de façon que charger et décharger soit beaucoup plus simple et plus rapide. Dans l'idéal les expéditeurs savent quand le bateau va

arriver à quai, et ils prévoient le temps de transport, (actuellement environ 12 heures) pour qu'il n'y ait pas de rupture de charge et mise sous hangar, pas de temps perdu à l'embarquement ou au débarquement du fret (« flux tendu »). On n'en est pas encore là.

Nous attendons ce grand progrès pour les mois qui viennent.

La ligne nord : les travaux sont en cours, ce n'est pas TSO qui en est chargé.



La gare de Phnom Penh et le Boeung Kak. comblé Photo C.N.

Khmers de l'étranger, venez au Cambodge !

Favoriser le retour au Cambodge de Cambodgiens de la diaspora, c'est une bonne idée. Le Cambodge a besoin de ces « ressources humaines » qui ont une ouverture sur le monde extérieur, qui ont souvent une expérience professionnelle qui manque au Cambodge, qui peuvent contribuer à l'évolution de la société et de l'économie cambodgiennes.

Anvaya, animée par Soreasmey Ke Bin, et l'Institut Français du Cambodge ont organisé sur ce thème un colloque, le 3 avril. L'idée était de demander à des Cambodgiens ayant vécu en France, de culture française, et revenus au Cambodge, de dire leur expérience, et les leçons qu'ils en tirent.

Les six participants avaient été bien sélectionnés, et montraient par leur seule présence, comme l'animatrice elle-même, Rathana Peou, docteur en sciences politiques, la voie à suivre : oui il est possible, venant de France ou d'ailleurs, de réussir au Cambodge.

Les itinéraires sont très divers, et c'est ce qui a fait pour une bonne partie l'intérêt de ce colloque.

Sok Chenda est aujourd'hui Secrétaire général du CDC, ministre délégué auprès du Premier ministre, le seul des membres du « panel » à faire partie du gouvernement (qui compte de nombreux très éminents francophones). Alors qu'il avait depuis 17 ans une activité professionnelle satisfaisante dans le tourisme, à Aix en Provence, il a eu en 1991 l'idée de contribuer à la reconstruction du Cambodge. Il ne connaissait pas le pays, ni personne. Il a commencé par vivre à la dure « dans la jungle ». Sa leçon : n'attendez rien des autres ni du gouvernement ! On peut réussir seul, par la volonté. Les gens qualifiés, on se les arrache !

Pheanuroth Sisowath: parti du Cambodge encore enfant, revenu en 1993. Il insiste sur la nécessité d'organiser le retour et l'intégration des Cambodgiens de la diaspora, les seniors qui ont un savoir utilisable, les jeunes qu'il faut aider: démarches administratives, acquisition de la nationalité, ...

Rattana Purik Callebaut : après 30 ans en France, j'ai suivi mon mari qui avait un poste au Cambodge, et il y a eu comme un déclic: ici, c'est chez moi ! J'ai vu que c'était une terre d'opportunités, qu'il fallait promouvoir le Cambodge, qui avait une image plutôt mauvaise, et c'est ce que j'ai fait comme directrice de la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne auprès des autres chambres de commerce. Pour les investisseurs individuels, j'ai vu qu'ils avaient souvent des motivations affectives, une recherche de racines, qu'ils acceptaient des conditions difficiles ... mais cela en vaut la peine ! Mon message : ayez de l'expérience avant de vous installer au Cambodge.

Sok Siphana, avocat, ancien secrétaire d'Etat au Commerce. Moi je suis au Cambodge à cause d'un avion manqué. Je suis venu en 1993 pour me marier, selon le vœu de ma mère, et je suis resté, de mois en mois, au PNUD, dans ce pays que

je n'aimais pas. C'est mon épouse qui m'a poussé et je suis resté 6 ans au gouvernement, où j'ai négocié l'entrée du Cambodge à l'OMC ... Ensuite plusieurs années à Genève, à l'OMC, d'où j'ai démissionné. Mon message : pour bien s'intégrer il faut être pragmatique, vivre comme vivent les gens sur place et savoir négocier. Agir selon son cœur et faire pour le mieux. Le moteur, c'est l'amour ! Oui maintenant il y a des opportunités au Cambodge, un certain marché du travail ...

Nary, dans le public : après 17 ans passés en France, j'ai retrouvé le Cambodge, j'ai retrouvé ma mère ... j'ai vécu « local » avec 150 \$ par mois, cherché un emploi. A l'Institut Pasteur on m'a trouvée insuffisamment diplômée, et je suis retournée en France où j'ai passé ma thèse, ensuite 3 ans de post-doctorat à New York. Maintenant à Phnom Penh j'enseigne à la Faculté de Médecine.

Mon message : il faut savoir vivre comme les locaux, on se fait des amis, on apprend la langue. J'ai été la meilleure marathonnienne du Cambodge, ... il faut montrer l'exemple.

David Van : je suis revenu au Cambodge en 1988, et à cette époque Phnom Penh était très misérable, peut être trois voitures dans toute la ville ! Comme Chenda je parlais difficilement le khmer. Tous les arrivants voulaient faire de la politique, être ministre ! Moi je voulais être commercial. J'ai eu un choc quand j'ai vu le grand déficit en ressources humaines. J'ai travaillé 10 ans dans une agence de l'ONU. Aujourd'hui les choses ont changé, le pays s'ouvre au Sud-Est asiatique, le secteur privé permet des choix, chacun peut suivre son chemin à sa façon.

Van Su leng, président du GMAC : je suis venu de France, après 30 ans, en 93 « pour voir ». J'ai vu beaucoup d'opportunités, qu'il fallait créer des emplois, et j'ai quitté la banque pour la confection. Ma réflexion : il est très facile de modeler l'économie du Cambodge, de former les gens, il faut savoir les prendre. En France, c'est trop rigide.

Les enseignements :

Pour inciter les Khmers de la diaspora, France, Etats-Unis, Australie ... à venir au Cambodge il faut organiser les retours. Comme le font très bien pour leurs ressortissants Israël, l'Australie, les Philippines, l'Allemagne, ...

Il y a beaucoup de formules pour favoriser ces retours : les stages, les séjours linguistiques, les demandes des entreprises qui cherchent des gens qualifiés, spécialisés, ... alerter les pouvoirs publics, ces retours sont dans l'intérêt national.

Oui les diplômés qui viennent de France trouvent un emploi : 60 % arrivent avec déjà un emploi et 90 % des autres en trouvent dans un délai de 6 mois, dit Ke Bin. il y a des offres d'emploi, souvent pointus (ingénieurs chimistes, juristes en droit commercial, packaging ...)

Il faudrait un organisme qui mette tout cela en pratique, aide à l'insertion, et une base de données avec tous les CV, que les entreprises pourraient consulter.

Ke Bin : Anvaya a une dizaine de délégués, 5 à 15 contacts par mois, et environs 30 Cambodgiens sont venus en un an. Un succès qu'il faut amplifier !



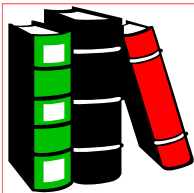
Carte de Credit pour un meilleur style de vie !



កម្ពុជា កាណាឌីយ៉ា ភ.ក
加華銀行
CANADIA BANK PLC.

Canadia Bank,
Your Best Partner !

No.315, Ang Duong St.(corner of Monivong Blvd.), Phnom Penh, Cambodia.
Tel: (855) 23 - 868 222, Fax: (855) 23 - 427 064
E-mail: canadia@canadiabank.com.kh
Website: www.canadiabank.com.kh



LIVRES

Jean-Marie Cambacérés

Sihanouk Le Roi insubmersible

Personnage exceptionnel cité, commenté, expliqué, critiqué, loué depuis des décennies, on croit tout savoir sur Sihanouk. Cette biographie minutieuse apporte pourtant une multitude de faits, de détails, d'anecdotes qui accompagnent, éclairent l'histoire du Cambodge sur une période de 50 ans.

L'auteur utilise les meilleures des sources : ses rencontres, conversations et correspondance avec Norodom Sihanouk, avec nombre de membres de la famille royale qu'il connaît bien –il a été marié avec une petite fille de Sihanouk, fille de Norodom Chakrapong-, avec le roi Sihanouk, et avec un nombre impressionnant de personnalités qui ont joué un rôle dans cette succession d'épisodes complexes.

On peut ajouter que jeune diplômé de l'ENA il a fait un stage à l'ambassade de France à Bangkok, qu'il a été responsable des affaires asiatiques au PS, collaborateur de Lionel Jospin, inspirateur d'une politique asiatique de la France vis-à-vis du Cambodge –un peu délaissé par les présidents Pompidou et Giscard d'Estaing-, qu'il a accompagné le président François Mitterrand à Pékin et à Pyongyang en 1981, ... il est ainsi très familier de son sujet.

Alternant avec les grands événements d'une chronologie chargée, J.M. Cambacérés rapporte par le menu un grand nombre de dialogues, de circonstances ... On a là une mine d'informations de première main. On en a peut-être trop. Avec le scrupule de tout raconter des épisodes qu'il a vécus, il décrit dans le détail les décors, les cérémonies et discours, les tenues vestimentaires, les déplacements, les dîners avec les noms des convives et des notes sur chacun, le menu même, les propos tenus, y compris anodins, le petit chien Miko donné en cadeau au couple royal par une princesse laotienne ... mais il fallait sans doute cela pour traiter fidèlement le sujet.

On attend évidemment l'auteur à quelques sujets classiques. L'un d'entre eux c'est bien sûr les relations féminines de Sihanouk. Les curieux seront pleinement satisfaits, tout est dit, maîtresses, épouses, enfants, en toute simplicité et transparence. C'est Sihanouk lui-même qui explique à l'auteur, qui voudrait bien que son épouse ait le rang de princesse (au lieu de celui de Kèy), les titres auxquels ont droit les enfants selon leur ascendance, le vocabulaire qu'il convient d'utiliser dans le domaine complexe de la famille royale; et il accède à sa demande. Avec bonne humeur, débonnaire, Sihanouk souligne qu'il est depuis longtemps devenu monogame.

La politique intérieure, et surtout internationale font l'intérêt principal du livre. Ce sont des décennies d'événements qui sont rapportées dans cette somme : l'accession au trône alors qu'il a 18 ans, l'indépendance acquise en 1953, la conférence de Genève de juillet 1954 qui assure l'intégrité territoriale du Cambodge, l'abdication du roi en faveur de son père en 1955, la création du Sangkum Reastr Niyum dont l'auteur loue les réalisations, le voyage du général de Gaulle en 1966, la difficile politique de neutralité entre les Etats-Unis, la Chine, le Vietnam, et la montée de l'opposition de groupuscules divers tandis que commence la guerre « américaine » du Vietnam ...

Un sujet sensible : les exécutions d'opposants de gauche, volontairement médiatisées et décrites par exemple par Bernard Hamel (*Sihanouk et le drame cambodgien*). Sihanouk s'en explique en toute simplicité. Reste que la pression croissante contre l'opposition, en réalité très dure, décide les futurs khmers rouges à prendre le maquis.

On a bien sûr le récit du coup d'Etat de 1970, les circonstances, les personnages impliqués, Sirik Matak, Lon Nol, ... bien des fois relaté et expliqué de façons diverses.

Autre épisode historique : après ce coup d'Etat, venant de France et de Moscou, Sihanouk arrive à Pékin où

Mao tse Toung lui fait le meilleur accueil. A qui revient l'idée d'engager Sihanouk à entreprendre la lutte contre le régime de Lon Nol ? A Mao tse Toung ? A Chou Enlai ? A l'ambassadeur de France Etienne Manac'h ? Et l'idée a priori saugrenue d'allier Sihanouk aux maquis anti-républicains (« khmers rouges ») naissants ? De former un « gouvernement », le GRUNK, composé par moitié de sihanoukistes et de représentants de la « résistance intérieure » ? ... Mao tse Toung est persuasif. Sihanouk lance l'appel du 23 mars.

C'est Chou Enlai qui organise la manœuvre. Il porte le budget des opérations à 10 millions de dollars par an, la moitié pour Sihanouk qui est chargé des relations extérieures, et la moitié pour Saloth Sar - Pol Pot pour mener la lutte à l'intérieur du pays « comme il l'entend ».

La fameuse visite de Sihanouk en « zone libérée » en février 1973, jusqu'au 6 avril, commence au Vietnam, caravane de jeep et de camions russes, plus de 100 gardes vietnamiens, des chauffeurs, des cuisiniers, ... Au Cambodge, plus de Vietnamiens. Sihanouk et son épouse la princesse Monique, en tenue noire de paysans khmers rouges, avec un krama à carreaux rouges et blanc, voyagent la nuit pour éviter les bombardements américains, parcourent des centaines de km sur des routes chaotiques à travers les provinces septentrionales, ne rencontrent pratiquement pas la population réelle, mais les dirigeants khmers rouges qui leur font un accueil chaleureux. On fraternise, on prend des photos qui feront le tour du monde ... un coup de pub génial pour les khmers rouges. Sihanouk de son côté fait ensuite une tournée mondiale pour que le siège du Cambodge à l'ONU revienne au GRUNK ... sans succès, mais peu importe, il est porté aux nues par les dirigeants chinois.

Le voici président du Kampuchea Démocratique mais confié au palais royal, sans pouvoir, sans informations, avec de rares sorties accompagnées par Khieu Samphan. Il ne sait pas les horreurs perpétrées par les khmers rouges, les purges énormes de 1977. Il ne peut pas suivre la dégradation des relations entre le régime de Lon Nol et le Vietnam, entre la Chine et le Vietnam –la rupture intervient en janvier 1978-, la création en 1978 dans la plantation de Snuol d'un Front khmer de libération, le Funks, soutenu par le Vietnam, avec Heng Samrin, Pen Sovan, Hun Sen, So Phim, Bou Thang, ...

Quand l'offensive vietnamienne lancée le 25 décembre atteint les faubourgs de Phnom Penh en janvier 1979, il est évacué, le 6, par le dernier avion chinois ... devient représentant du Kampuchea démocratique à l'ONU, s'en échappe, ...

Les péripéties se succèdent. En mai 1987 Sihanouk démissionne de son poste de président du Kampuchea Démocratique, en juillet 1989 il rencontre Hun Sen à La Celle Saint Cloud, en octobre 1991 ce sont les Accords de Paris et en novembre Sihanouk retourne à Phnom Penh, président du CNS. Il redevient roi en 1993, abdique en 2004, sans doute découragé par la crise politique, c'est le sentiment de l'auteur, en faveur de son fils Sihanouk ...

Une telle résistance aux événements justifie bien le titre du livre, « roi insubmersible ».

L'auteur tire des enseignements de cet itinéraire exceptionnel. « *La spécificité du Cambodge et sa richesse ne viennent pas seulement des ruines d'Angkor mais aussi de l'existence de la monarchie, du souvenir de la présence française, des moines en robes safran, de la beauté de la nature, de son peuple ... les nouveaux dirigeants devront s'appuyer sur cette richesse pour forger un futur bien à eux et non calqué sur de faux modernismes (...)* Sihanouk avait bien compris tout cela ».

C.n.

Sihanouk le Roi insubmersible, par Jean-Marie Cambacérés, 455 p., photos, bibliographie, *Le Cherche-Midi*, 2013.



**Energie:**

Une première centrale au charbon proche de Stung Hav, sera mise en service en juin prochain. Puissance : 100 MW. En 2014 sera mise en service la première d'un ensemble de 3 centra-

les de 135 MW chacune.

L'Institut Pasteur: 60 ans au Cambodge

Le vendredi 15 mars à l'occasion de l'anniversaire des 60 ans de présence de l'Institut Pasteur au Cambodge, le Pr Alice Dautry, Directrice Générale de l'Institut Pasteur, a signé avec S.E. Keat Chhon, Vice Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances du Cambodge, et S.E. Mam Bunheng, Ministre de la Santé du Cambodge, l'avenant à la convention entre l'Institut Pasteur du Cambodge et le Gouvernement Royal du Cambodge. Grâce à cet accord, les activités de recherche et de formation de l'Institut Pasteur du Cambodge sont pérennisées sur le long terme.

Ce document va permettre d'accompagner le développement du rôle de l'Institut Pasteur du Cambodge en tant que plate-forme régionale de recherche dans le domaine des maladies émergentes en Asie du Sud est.

L'Institut Pasteur du Cambodge vient de commencer la construction d'un bâtiment dédié à la recherche sur les maladies émergentes (opérationnel début 2014).

A l'occasion des rencontres de la semaine, l'Institut Pasteur a reçu une subvention de 3,5 MUSD octroyée par l'Agence Française de Développement pour un projet régional de lutte contre l'apparition et la diffusion des maladies émergentes comme la dengue, le chikungunya ou le paludisme en Asie du Sud est (projet ECOMORE).

Journée internationale de la Francophonie

Le 43ème anniversaire de la Francophonie a été célébré le 21 mars à l'Hôtel Impérial par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, sous la présidence de S.E. Im Sethy, ministre de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, haut représentant de S.E. Hor Nam Hong, vice-Premier ministre, et de S.E. Serge Mostura, ambassadeur de France au Cambodge ainsi que de Madame Anissa

DIVERS

Barrak, représentante régionale de

l'Organisation Internationale de la Francophonie pour l'Asie et le Pacifique. Assistaient au cocktail entre autres personnalités S.E. Khieu Kanharith, ministre de l'Information, J.F. Cautain, chef de la délégation de l'Union Européenne au Cambodge, ... Les orateurs ont rappelé que l'OIF a été créée en 1970 par quatre « pères fondateurs », dont S.M. le roi Norodom Sihanouk. Elle compte actuellement 77 Etats. Au Cambodge elle soutient la mobilité internationale de plus de 60 enseignants ou étudiants cambodgiens. Le nombre des apprenants le français au Cambodge dépasse 9000.

L'organisateur de cette réception était S.E. Pech Sophath avec l'appui de l'OIF.

9ème Forum des Carrières

Organisé comme chaque année par la Chambre de Commerce Franco-Cambodgienne il aura lieu les 22 et 23 Juin

Exposition

Le 17 avril, au Sofitel le peintre Dominique Tricoire expose des tableaux grand format sous le titre « Révélation ». 45 ans, indépendant, au Cambodge depuis un an, il a eu un itinéraire diversifié, peintre-décorateur, courtier en antiquités, auteur de court-métrages, ... il a beaucoup voyagé sur tous les continents. « *Ce qui me plaît au Cambodge ? La liberté, pas de stress* ». Il ne se réclame d'aucune école ni d'aucun peintre connu. « *La peinture se révèle à moi de façon instinctive* ». Matériaux : huile, encres, gouache, acrylique ... « *j'ai mes recettes* ». Il s'intéresse à l'alchimie, aux musiques sacrées, aux prophéties ...

Affaire Vallier : assassinats ?

Mme Claudine Enfoux, juge d'instruction en charge de l'affaire Vallier et son équipe d'enquêteurs, remercient vivement toutes les autorités cambodgiennes de justice et de police pour leur excellente coopération. Les échanges de pièces et de procédure, les recherches de police technique très délicates et les nombreuses auditions n'ont en effet été possible que grâce à une collaboration très efficace et constante des équipes cambodgiennes.

Des avancées extrêmement sérieuses ont été réalisées. Elles permettent désormais d'écarter l'hypothèse du suicide. C'est l'hypothèse du meurtre qui prévaut.

Erratum dans certains exemplaires du n° 317, article sur **le Mékong en kayak** : les photos sont de Arnoult Seveau et de Brice Roy (et non de Simon Barney). La distance parcourue est d'environ 60 km. Entreprense *Kayak Adventure* : l'interviewée est Suzanne Hermanski.

Guide des Routes et du Tourisme 6ème édition

La sixième édition, avec textes et cartes mis à jour et très enrichis, est en chantier. Le Cambodge par régions, sites archéologiques, sites naturels, éco-tourisme, état des routes ... encadrés sur les secteurs économiques, l'histoire, la société, ... Cartes grand format mises à jour. Plus de 140 photos. Réalisé avec l'expérience du terrain et les meilleures sources.

Cette 6ème édition sera en vente comme précédemment à *Carnets d'Asie, Monument Books, International Book Center, Thai Huot Market, Phnom Penh International Airport, Musée national, The Bike Shop, Siem Reap International Airport, Monument Books à Siem Reap, à bord du Tum Tiev, Carnets d'Asie à Bangkok, ...*



dîner privé



restaurant climatisé

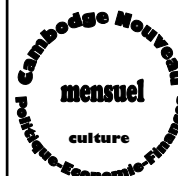


salle de réunion

RESTAURANT, DELISHOP & CATERING
13-15 STREET 57, PHNOM PENH
023 360 801 - 012 951 869
contact@commealamaison-delicatessen.com
commealamaison-delicatessen.com

CAMBODGE
NOUVEAU

le journal
des
décideurs
votre
meilleur
investissement



Publié par la SERIC
Directeur - rédacteur en chef
Alain Gascuel

photos *Cambodge Nouveau* etc ...
distribué par e-mail
depuis le n° 253 de Juin 2007

CAMBODGE NOUVEAU

58 rue 302 - BP 836 Phnom Penh
portable 012 803 410

E-mail alaing@cambodgenouveau.info
Archives www.cambodgenouveau.com